

Le loup dans la bergerie

Posté le 6 février 2013



© David Le Glanic

La MSA Ardèche-Drôme-Loire s'est penchée sur un sujet délicat : le stress engendré par les attaques de loup chez les éleveurs. Une situation assez mal connue mais une détresse bien réelle. Il est urgent d'agir.

Comme un couac dans la symphonie pastorale : le loup. S'il est entendu que le canidé sauvage ne s'attaque pas physiquement à l'homme mais aux bêtes, on ne peut pas en dire autant d'un point de vue psychologique. Le malaise engendré par les attaques sur les troupeaux se transforme en stress chez les éleveurs. Un stress que ressentent également les animaux : certains éleveurs établissent un lien entre les attaques de loups et, par la suite, les avortements des brebis et l'amaigrissement des agneaux du troupeau attaqué.

Syndrome de stress post-traumatique

Le corps inerte d'une brebis gît à terre, deux boutonnières cerclées de rouge au niveau de la gorge. La cavité oculaire a été vidée de son globe. Les pattes postérieures sont disloquées. Le flanc, ouvert, laisse apparaître les entrailles. Celles-ci étaient pleines : elle avait deux agneaux dans le ventre. Nous ne sommes pas devant une toile de maître naturaliste, ni devant une fiction télévisuelle un peu gore. Mais face à une scène bien réelle à laquelle les bergers sont de plus en plus souvent confrontés. Sans compter les brebis qu'il faut « sécher » au couteau pour abréger leurs souffrances et les nuits sur le qui-vive... On comprendra aisément pourquoi il est si facile de ne pas en sortir indemne.



« *Il y a un choc immédiat, commente le docteur Nathalie Bugeaud, médecin du travail à la MSA Ardèche-Drôme-Loire ⁽¹⁾. L'éleveur est horrifié. Le risque, c'est qu'il s'isole et qu'il développe ultérieurement un syndrome de stress post-traumatique (flash-backs, cauchemars...). Il peut sombrer dans la dépression et cela peut le conduire jusqu'au suicide.* »

Un nombre d'attaques en constante progression

On estime l'effectif total de loups gris (*Canis lupus*) à 250 sur l'ensemble du territoire national (chiffre ONCFS). Le nombre d'attaques sur les troupeaux – en majeure partie d'ovins, mais aussi de caprins, de bovins, d'équins... – est en constante augmentation. En 2011, on recensait 1 415 attaques pour 4 920 victimes. C'est 30 % d'attaques en plus et une hausse de 18 % du nombre de victimes par rapport à 2010. En trois ans, le nombre d'attaques a été multiplié par deux (736 en 2008). « *Le mode d'attaque des loups évolue, ce sont des animaux très intelligents* », note Nathalie Bugeaud.

Les attaques dont l'imputabilité du loup ne peut être écartée font l'objet d'une procédure d'indemnisation. Elle est liée, au préalable, à un constat de terrain systématique dont le but est de distinguer la prédation des autres cas de mortalité puis la qualité du prédateur (loup, chien, renard...).

Des éleveurs très isolés

Mais la reconnaissance en attaque « grand canidé » et l'argent des indemnités perçues – y compris pour les autres brebis du troupeau, à hauteur de 0,70 euro par tête – ne suffit pas à compenser ou à stopper le stress des bergers. Des voix s'élèvent également pour prétendre que le loup ne fait que canaliser le désarroi d'une filière qui se porte cahin-caha : le pastoralisme. En tout état de cause, la réalité de la souffrance des éleveurs semble bien établie. Et il n'est pas question, non plus, d'exterminer le loup, espèce protégée.



Serge Debard, conseiller en prévention de la MSA Ardèche-Drôme-Loire © David Le Glanic

« *Les éleveurs de la Drôme ont des petits troupeaux, entre 250 et 400 têtes. Ils sont très proches de leurs animaux, qu'ils connaissent parfaitement. Ils sont capables de distinguer une brebis qui n'est pas la leur au sein du troupeau.* » Devant les conséquences d'une attaque, si les éleveurs manifestent leur incompréhension, leur colère ou leur révolte, ils restent aussi très isolés et très désarmés.

La MSA propose un accompagnement

« *Les services social et santé sécurité au travail de la MSA et la fédération départementale ovine de la Drôme ont constitué un groupe de travail, explique Serge Debard, conseiller en prévention de la MSA Ardèche-Drôme-Loire, pour réfléchir à l'accompagnement qu'il serait bon de mettre en place.* » Après avoir recueilli différents témoignages de professionnels, des actions ont été mises en œuvre.

Une plaquette informative a été éditée et envoyée à tous les éleveurs de la Drôme et de l'Ardèche. Elle revient 1. Sur le protocole ⁽²⁾ et les démarches administratives consécutives à une attaque (coordonnées des organismes) 2. Sur les possibilités d'accompagnement de la MSA : par le service santé-sécurité au travail (prévention et médecine du travail) ; par le service social ; par le service « cotisations » (étude des situations particulières, économiques...).

Un numéro de téléphone, MSA Détresse – 04 75 75 68 86 `begin_of_the_skype_highlighting` GRATUIT 04 75 75 68 86 `end_of_the_skype_highlighting` – peut être activé soit par l'éleveur lui-même, pour témoigner de son ressenti, mais aussi par l'entourage proche ou les acteurs qui gravitent autour de l'éleveur (DDT, ONCFS...) pour alerter sur le mal-être d'un éleveur. L'assistante sociale peut également intervenir en soutien auprès de la famille (conjointe et enfants), car il arrive que le stress de l'éleveur connaisse des retentissements sur ses proches ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Le docteur Nathalie Bugeaud est l'auteur d'un mémoire de fin d'études intitulé « Le retour du loup en France. Conséquences sur l'activité professionnelle des éleveurs-bergers et les répercussions sur leur état de santé ». Il est consultable et téléchargeable sur le site de l'Institut national de médecine agricole, (onglet documentation).

⁽²⁾ En cas d'attaque sur le troupeau, il faut : 1. Protéger les carcasses sans les déplacer 2. Signaler l'attaque sans délai à la direction départementale des territoires (DDT) 3. Ne pas intervenir avant qu'un agent de l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) n'intervienne pour constater les dommages.

⁽³⁾ Un film poignant intitulé *Les morsures invisibles*, initié par le service santé-sécurité au travail de la MSA Ardèche-Drôme-Loire, a été produit par le service image(s) de la Caisse centrale de la MSA. A travers des témoignages d'éleveurs, des interviews – médecin du travail, conseiller en prévention – il revient sur le stress et sur les actions mises en place par la MSA pour accompagner cette situation. Il peut servir de support pour introduire des réunions collectives sur le risque psychosocial en agriculture avec un exemple original.

Franck Rozé

Source : Le Bi MSA du 6 février 2013 <http://www.lebimsa.fr/le-loup-dans-la-bergerie/>